ALGER

Alger Emerging Markets Fund

Un Compartiment d' Alger SICAV

La Société de gestion d'Alger SICAV est La Francaise AM International

Catégorie A US (LU0242100229)

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Objectifs et politique d'investissement

Alger SICAV - Alger Emerging Markets Fund (le « Fonds ») recherche une appréciation du capital sur le long terme.

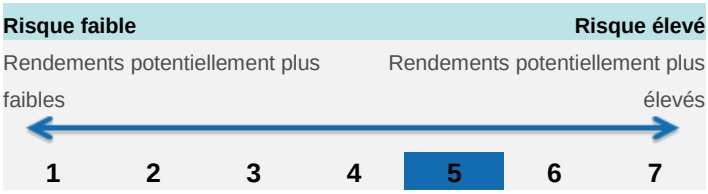
En temps normal, le Fonds investit au minimum deux tiers de ses actifs nets dans des titres de capital, en ce compris des actions ordinaires, des certificats de dépôt américains (ADR, ou American Depositary Receipts) et des certificats de dépôt internationaux (GDR, ou Global Depositary Receipts) d'émetteurs des pays émergents. Le conseiller en investissement peut tenir compte notamment des classifications de la Banque mondiale, de la Société financière internationale ou des Nations Unies (et de ses organismes) afin de déterminer si un pays est un pays émergent. À l'heure actuelle, les nations d'Amérique centrale et du Sud, d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est sont en majeure partie considérées être des pays émergents, entre autres. Le Fonds peut investir à concurrence de 10 % de ses actifs nets dans des « Actions A chinoises » via Stock Connect.

L'indice de référence du Fonds est le MSCI Emerging Markets Index, un indice de capitalisation boursière flottant conçu pour mesurer la performance du marché actions sur les marchés développés. Le Fonds ne recompose pas exactement l'indice de référence, mais essaie de dépasser sa performance. Il peut donc dévier sensiblement de l'indice de référence, en le sous-performant ou le surperformant.

Les Actionnaires peuvent racheter leurs parts en adressant une demande de rachat écrite à l'Agent de tenue des registres et des transferts. Les demandes de rachat doivent être réceptionnées en bonne et due forme par l'Agent de tenue des registres et des transferts avant 17h00 (heure du Luxembourg) le Jour ouvrable précédant la Date de valorisation à laquelle les parts doivent être rachetées. Le droit de rachat peut être suspendu dans certaines circonstances extraordinaires. Actuellement, le Conseil d'administration n'envisage pas de verser des dividendes en espèces sur les résultats nets. En principe, tous les revenus sur investissements nets et les plus-values nettes réalisées et non réalisées seront accumulés et augmenteront la Valeur d'actif net par part. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Dividendes et Distributions » du Prospectus pour toute information complémentaire.

Recommandation : Il est possible que ce Fonds ne convienne pas à des investisseurs ayant l'intention de retirer leurs fonds dans un délai inférieur à cinq ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque et de rendement futur du Fonds. La catégorie de risque présentée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

La Catégorie A US du Fonds a été classifiée dans la catégorie de risque 5 en raison de la fluctuation relativement importante de sa Valeur d'actif net. L'opportunité de réaliser des bénéfices conséquents est corrélée à un risque de pertes importantes.

Lors de la catégorisation d'un fonds, il est possible que la méthodologie utilisée ne couvre pas l'ensemble des risques importants. Une description détaillée des risques peut être retrouvée dans le Prospectus. Les risques suivants n'ont pas d'incidence sur la catégorisation du Fonds, mais peuvent avoir une influence sur le profil de risque global du Fonds :

Risques liés aux investissements dans des sociétés toutes capitalisations confondues : Investir dans des sociétés toutes capitalisations confondues comporte le risque que les émetteurs moins importants et plus récents dans lesquels le Fonds investit aient des gammes de produits ou des ressources financières limitées ou aient une gestion peu approfondie.

Risques liés aux investissements dans des valeurs de croissance : Les cours des valeurs de croissance sont en principe supérieurs aux bénéfices de leurs entreprises. Les valeurs de croissance peuvent être plus sensibles aux marchés, aux développements économiques et politiques que d'autres valeurs, ce qui rend leurs cours plus volatils.

Risques liés à l'utilisation de produits dérivés : Le Fonds peut investir dans, ou souscrire à, des produits dérivés pour différentes raisons, y compris pour des raisons de couverture contre certains risques de marché ou de taux d'intérêts, pour fournir un substitut à l'achat ou la vente de titres particuliers ou pour augmenter les revenus potentiels. Un investissement négligeable dans des produits dérivés peut avoir une incidence importante sur la performance du Fonds.

Risques liés aux investissements dans les pays émergents : La performance du Fonds sera influencée par des facteurs politiques, sociaux et économiques ayant une incidence sur les investissements dans des entreprises étrangères. Les risques spécifiques associés aux investissements dans des entreprises étrangères incluent l'exposition aux fluctuations de change, à une moindre liquidité, à des marchés boursiers moins développés ou moins efficients, au manque de données exhaustives sur les entreprises, à l'instabilité politique et à des différences en termes de normes d'audit et juridiques.

Risques liés au système Shanghai Hong Kong Stock Connect : Ce risque a trait à la négociation ainsi qu'à la compensation de titres via le système Stock Connect. Stock Connect est soumis à une limitation en termes de quotas susceptible de restreindre la capacité du Fonds à investir en Actions A chinoises en temps voulu. En outre, le système Stock Connect est nouveau par nature, les réglementations n'ont pas été éprouvées et il n'existe aucune certitude quant à la manière dont elles seront appliquées, ce qui peut affecter la capacité du Fonds à faire valoir ses droits et intérêts sur les Actions A chinoises.

Inspired by Change, Driven by Growth.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	6,00 %
Frais de sortie	Aucuns

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,74 %

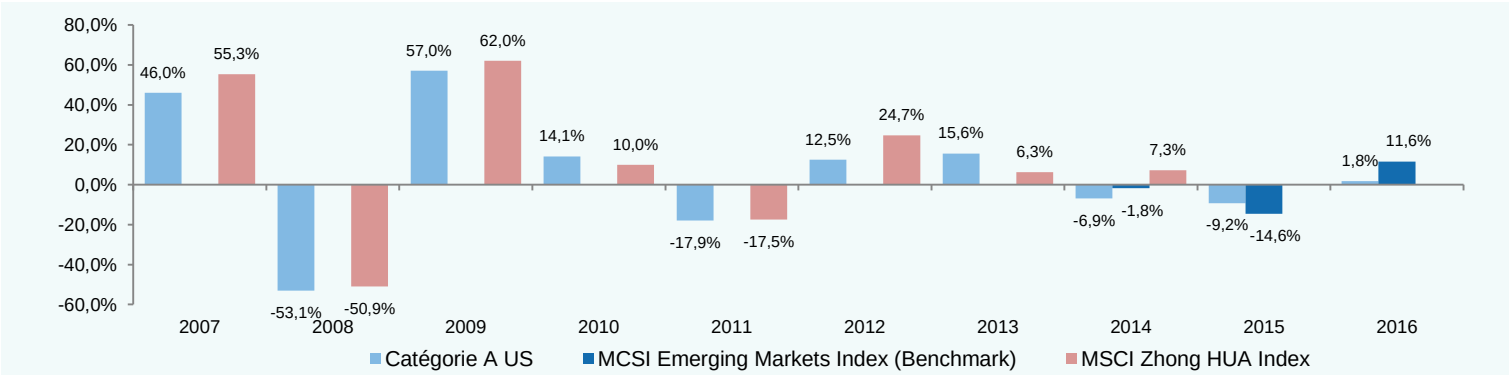
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent aux montants maximums. Dans certains cas, vous pourriez payer moins. Pour toutes informations complémentaires relatives aux frais, veuillez vous reporter à la section « Charges et Frais du Fonds » du Prospectus ou consulter votre Intermédiaire financier.

Un actionnaire peut procéder à quatre échanges par an sans encourir de frais d'échange, de frais de souscription initiale ou de frais de sortie. Par la suite, le Fonds pourra facturer une commission d'échange pouvant s'élever jusqu'à un pour cent, par échange, de la valeur des parts à échanger. Cependant, certains Intermédiaires financiers peuvent facturer aux actionnaires de la Catégorie A US une commission d'échange d'un-demi pour cent de la valeur des actions de Catégorie A US échangées. Cette commission est imputée à l'actionnaire qui effectue l'échange et payée à l'Intermédiaire financier.

Le montant des frais courants est calculé sur la base des charges des douze mois clôturés le 30 novembre 2017. Ces coûts peuvent varier d'année en année. Les coûts de transaction du portefeuille y sont exclus. Pour toutes informations complémentaires sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Charges et Frais du Fonds » du Prospectus disponible sur www.alger.com.

Performance passée



Les performances passées du Fonds ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Le tableau ne reflète pas l'incidence des commissions de distribution susceptibles d'être prélevées.

Les performances passées de la Catégorie ont été calculées en dollars US.

Alger SICAV - Alger Emerging Markets Fund a été lancée le 8 décembre 2003. La Catégorie A US a été lancée le 3 avril 2006.

En août 2014, l'indice de référence MSCI Zhong Hua Index a été remplacé par le MSCI Emerging Markets Index.

Informations pratiques

Le dépositaire d'Alger SICAV est State Street Bank Luxembourg S.C.A.

Alger SICAV - Alger Emerging Markets Fund est un compartiment d'Alger SICAV. Ce document d'informations clés pour l'investisseur est une description d'Alger SICAV - Alger Emerging Markets Fund. Le Prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour tous les compartiments d'Alger SICAV. Les actifs et passifs de chaque compartiment d'Alger SICAV sont séparés de droit, signifiant que l'investisseur est seulement affecté par les bénéfices et pertes d'Alger Emerging Markets Fund.

Le Prospectus, les rapports annuels et semestriels et toutes autres informations relatives au Fonds peuvent être obtenus sans frais auprès d'Alger SICAV. Le prospectus est disponible en anglais, en français et en allemand. Les rapports annuels et semestriels sont disponibles en anglais, espagnol, français et allemand. Les prix d'émission et de rachat seront publiés sur www.alger.com.

Le régime fiscal applicable à Alger SICAV au Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle des investisseurs. Veuillez consulter un conseiller fiscal quant aux incidences de ce Fonds sur votre situation.

La responsabilité d'Alger SICAV ne peut être engagée que sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui se révèleraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus d'Alger SICAV.

Alger SICAV est autorisée au Grand-duché du Luxembourg et est réglementée par la *Commission de Surveillance du Secteur Financier.*

La Française AM International est autorisée au Grand-duché du Luxembourg et est réglementée par la *Commission de Surveillance du Secteur Financier.*

La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, incluant, entre autres, un descriptif des modes de calcul des rémunérations et avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, dont la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur : http://lfgrou.pe/xxDHv0. Un exemplaire papier est gracieusement mis à disposition sur demande au siège social de la Société de gestion.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes au 28 décembre 2017.